

CONSEIL GÉNÉRAL DU VAR

Ne secouez pas votre bébé,
il est fragile

Réalisé par l'hôpital Necker - Enfants malades,
l'AFIREM, L'île aux enfants, le Getnan,
la Fondation Princesse Grace de Monaco.



CONSEIL
GÉNÉRAL
www.var.fr

Ne secouez pas votre bébé, il est fragile

**Un bébé en bonne santé peut pleurer.
C'est sa manière de s'exprimer.
Il pleure sans doute pour des raisons très simples.**

- Il a faim
- Il a sommeil
- Il est sale
- Il veut les bras
- Il veut un câlin
- Il y a trop de bruit ou trop de monde autour de lui.

Votre bébé pleure, plus rarement, parce qu'il est malade.

Que faire quand votre bébé pleure ?

- Lui parler
- Lui donner un peu d'eau ou de lait
- Le bercer doucement
- Changer sa couche
- Le promener
- Faire un câlin
- Lui masser le ventre

Et après, le coucher au calme dans son lit. Mieux vaut laisser un bébé pleurer que de le secouer pour le faire taire.

Votre bébé continue pourtant de pleurer.

**Vous êtes excédé(e), vous êtes paniqué(e),
vous ne savez plus quoi faire. Ne restez pas seul(e),**

APPELEZ

- *Un membre de votre famille*
- *Un voisin*
- *Une amie*

CONSULTEZ

- *Les services de Protection maternelle et infantile*
- *Votre généraliste*
- *Votre pédiatre*
- *Une assistante sociale*

**PRÉSENTEZ VOUS
À L'HÔPITAL
LE PLUS PROCHE**

Pas si facile, d'être parent !

Par jeu ou énervement, il ne faut jamais secouer un bébé car...

- Sa tête est lourde
- Son cou est faible
- Son cerveau est fragile

Les mouvements d'avant en arrière peuvent entraîner une déchirure des vaisseaux autour du cerveau et donc un saignement dans la boîte crânienne.

Maintenez toujours sa tête Soutenez sa nuque

Secouer un bébé :

- Peut-être dramatique pour le cerveau et les yeux
- Risque de laisser un handicap à vie.

S'il fait un malaise, ne le secouez pas pour qu'il reprenne ses couleurs ou sa respiration.

Vos secousses risquent d'aggraver la situation.

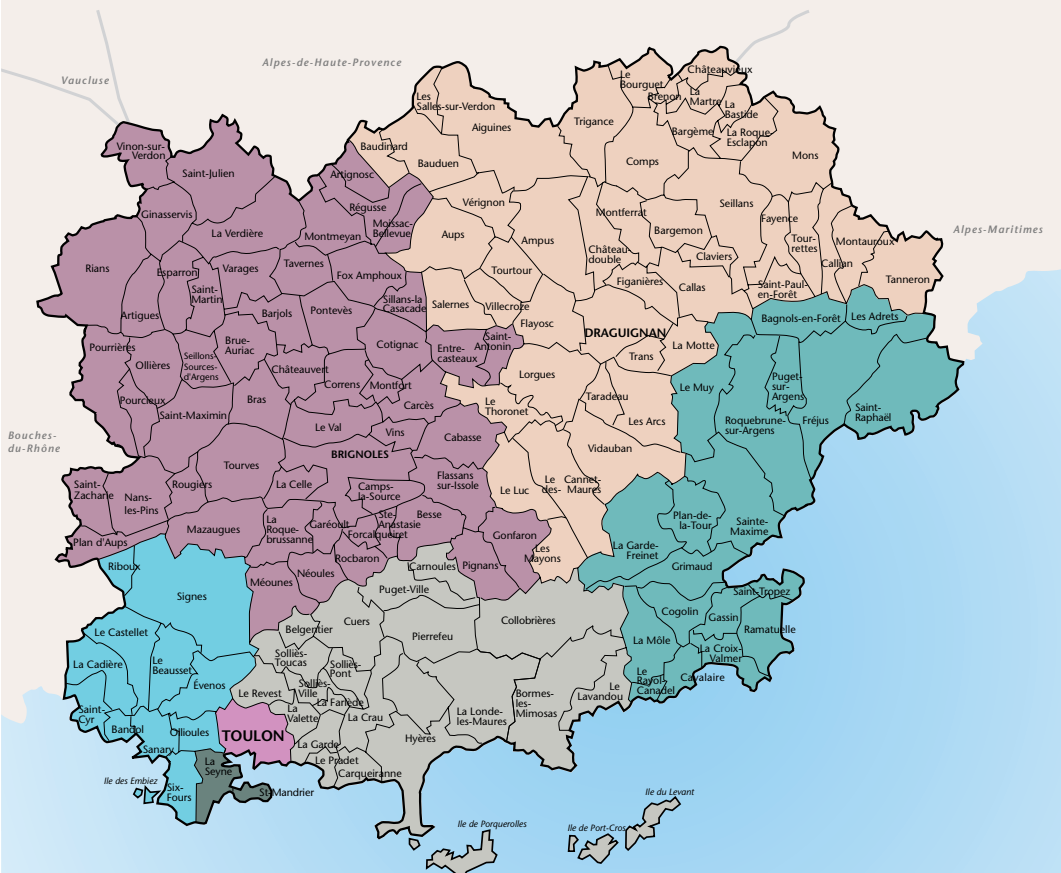
Appelez les services d'urgences.

COMMENT CONTACTER LES SERVICES D'URGENCES ?

- En téléphonant au :
N° d'urgence **15** ou **112**
N° enfance maltraitée **119**

Où et comment contacter

votre service de Protection Maternelle et Infantile ?



UTS* Littoral Sud / Ste-Baume

• Espace Mirabeau
111 chemin du Negadoux
avenue John Kennedy - 83140 Six-Fours
Tél. 04 94 18 72 60

UTS La Seyne-mer / St-Mandrier

• 147 rue de Rome
83507 La Seyne-sur-mer
Tél. 04 94 10 42 14

UTS Toulon

• Zac Mayol - Traverse des minimes
83000 Toulon
Secteur Ouest Tél. 04 98 00 47 75
Secteur Est Tél. 04 98 00 47 85

UTS Val du Gapeau / Iles d'Or

• Parc tertiaire Valgora, rue G Charpak,
Bât A 83160 - La Valette du Var
Secteur La Valette du Var Tél. 04 94 14 61 50
Secteur Hyères Tél. 04 94 14 61 18

UTS Maures / Estérel

• 127 bd du commerce
83480 Puget sur Argens
Tél. 04 98 11 19 33

UTS Verdon / Val d'Argens

• 380 rue Jean Aicard
83300 Draguignan
Tél. 04 94 50 90 55

UTS Verdon / Val Caramy

• 1 place du palais de justice
83170 Briançoles
Tél. 04 94 72 69 90

Médecin responsable
départemental du service
de PMI

• Docteur Teulon
132 avenue Lazare - Carnot BP 1207
83070 Toulon Cédex
Tél. 04 94 22 70 70

PMI : Protection maternelle
et infantile

* UTS : Unité Territoriale Sociale